

CHOLET

La fondation Amipi voit plus grand

Le sous-traitant en câblage électronique (880 salariés) a été retenu dans le plan national de soutien à la filière automobile. De quoi engager le plan de modernisation de ses outils.



Cholet, rue de Trémentines, mercredi. Eric Ferré, le directeur de l'usine choletaise de l'Amipi, présente un des câbles assemblés sur ses lignes.

Le courrier est daté du 19 novembre 2020. Et signé de la ministre déléguée à l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher. Elle y informe Jean-Marc Richard, le président de la fondation Amipi - Bernard Vendre, de la bonne nouvelle : son projet « UPAI 4.0 » a été retenu dans le plan de « soutien aux investissements de la filière automobile » lancé en août par le gouvernement. À la clef : 800 000 € de subvention, représentant les deux-tiers d'un investissement essentiel pour l'avenir de cette fondation, créée en 1965 à Cholet et dont la raison d'être n'a pas changé 55 ans après : « Aider des personnes atteintes de handicaps mentaux à développer leurs capacités intellectuelles et à s'insérer socialement par l'exercice d'une activité professionnelle en milieu dit normal ».

Production, apprentissage, insertion

L'investissement ? Il porte sur la digitalisation et la modernisation des process industriels. Le milieu dit « normal » ? Nous y voilà. Au 95, rue Trémentines à Cholet, au bord du boulevard du Maine. Un atelier de production en tout point identique à n'importe quel autre. Lignes d'assemblage, opérateurs concentrés à leur poste, chef d'équipe et, pour le contexte, protocole sanitaire

strict avec sens de circulation et gel hydroalcoolique comme partout... Sauf que cet atelier, comme les cinq autres que gère l'Amipi, porte un nom qui le sort clairement de l'ordinaire : Usine de production, d'apprentissage et d'insertion. Le sens de l'acronyme UPAI mentionné plus haut.

Cette boussole organisationnelle, fièrement défendue par l'Amipi, est intimement liée à sa philosophie. Reconnue d'utilité publique depuis 2005, la fondation emploie des salariés atteints de handicaps cognitifs qui, en d'autres lieux, les excluraient du monde du travail. Via une activité très pointue d'assemblage de câbles

électroniques destinés à l'industrie automobile (PSA, Renault, Toyota, Faurecia, Plastic Omnium...), leur employeur fait confiance à leur capacité d'adaptation et à leur volonté de réussir. Contrats de travail classiques et rémunération moyenne au Smic +10 % à +15 % à l'appui. Comment ? En s'adaptant dès leur entrée à leur niveau. « Chaque objectif est individualisé, le but étant pour chacun de faire le mieux possible », indique Eric Ferré, le directeur de l'UPAI de Cholet, en présentant une ligne de production destinée à la C5 Air Cross fabriquée par Citroën à Rennes (Ille-et-Vilaine). Recourant aux dernières avancées des neuro-

sciences, l'Amipi mise sur la minutie et la dextérité qu'exige l'assemblage, « pour faire travailler les sens » de ses employés selon le principe de dualité cher à Jean-Marc Richard : « Développer des bons produits en même temps que leurs cerveaux. » 100 personnes, « dont seulement, six encadrants », travaillent aujourd'hui, rue de Trémentines. Une précision qui, parmi d'autres, atteste de la grande autonomie des ouvriers, responsables de maintenance et autres magasiniers de l'atelier. Avec la digitalisation des process de production que le gouvernement a décidé de soutenir, les opérateurs utiliseront bientôt un écran tactile pour contrôler eux-mêmes -ce qu'ils font déjà par écrit- leurs tâches et leur rendement. « Pas pour les cliquer mais toujours dans une même logique d'apprendre de leurs erreurs », insiste Stéphane Gilbert, le directeur adjoint de l'Amipi, qui ne cache pas les gains de productivité et de productivité attendus. C'est une ligne de l'usine de Nantes qui fera office de pilote de ce programme « UPAI 4.0 » au début de l'été. Avant un déploiement progressif sur l'ensemble des sites de production.

Yves BOITEAU

(1) Angers, Le Mans, Nantes, Blois et Tours.

À SAVOIR

Vers une nouvelle usine à Cholet

Ce n'est plus un secret. L'Amipi est à l'étroit dans ses locaux industriels historiques de la rue de Trémentines, où elle continue d'embaucher. Depuis plusieurs mois, en discussion avec les collectivités locales, la fondation réfléchit à la création d'un nouveau site de production. Achat ou construction ? Le choix n'est pas encore tranché recon-

naît Jean-Marc Richard, en montrant le terrain adjacent à l'atelier le long du boulevard du Maine. Quant au siège et aux services centraux de la fondation, pour des raisons historiques, ils ne devraient pas bouger, a fortiori, du 14, avenue du Maréchal-Foch, ancienne propriété de Maurice et Maryse Vendre, ses fondateurs.

Masques : une diversification en un temps record

Dès avril 2020, les ateliers de l'Amipi à Cholet ont fabriqué leurs propres masques dans le cadre d'un groupement national. Une diversification réussie en un temps record.

S'il fallait chercher une autre preuve de l'adaptabilité des employés des ateliers de la fondation Amipi - Bernard Vendre à Cholet, la voici. Au printemps 2020, face à la nécessité de se protéger au moment de la reprise de la production de câblage électronique, la spécialité de la fondation, sept d'entre eux se sont reconvertis en un temps record dans la fabrication de masques.

Partenariat et solidarité locaux

« La problématique était simple : il était hors de question que l'on redémarre sans masques. Et on s'est dit qu'il était aussi judicieux qu'on s'organise nous-mêmes », indique Stéphane Ferré, le directeur de l'usine. L'Amipi a rebondi sur le lancement du groupement national Rési-



Cholet, ateliers Amipi. Sept salariés de la fondation se sont formés à la couture et au piquage pour confectionner les masques.

lience par le Haut Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, Thibaud Guilluy. Elle a pu compter surtout sur la solidarité de ses entreprises partenaires du Choletais, à commencer par Mulliez-

Flory qui lui a fourni les machines. « En quinze jours, on a acquis les machines et formé uniquement des employés qui étaient volontaires. Aucun ne savait faire de la couture, raconte Stéphane Gilbert, le direc-

teur adjoint de l'Amipi. On a pu apprécier une nouvelle fois la force de leur apprentissage. » Une formatrice de l'Ifets, l'Institut de formation pour adultes de la fondation, s'est impliquée ainsi que toutes les équipes. De 600 masques par jour, la production est passée rapidement à 1 200. De quoi fournir tous les ateliers de l'Amipi en Pays de la Loire et région Centre (880 salariés) et abonder au programme national Résilience.

Si les machines à coudre, positionnées juste à côté des lignes d'assemblage de l'usine, sont à l'arrêt aujourd'hui, ce n'est que temporaire. « Le masque « bec de canard » que nous fabriquons est passé d'usage et on travaille aujourd'hui sur un autre modèle, dont le nombre de lavages autorisés devrait être plus important », précise Stéphane Gilbert, pour qui « cette diversification a permis de prouver que nos process industriels fonctionnent bien ».

Y. B.

CULTURE

Covid-19 : les spectacles de janvier reportés ou annulés dans le Choletais



La chanteuse de Moriarty devant ouvrir la saison de Scènes de pays le 16 janvier à Chemillé.

PHOTO : AFP

Après les annonces gouvernementales jeudi soir 7 janvier, notamment sur la non-réouverture des salles de spectacle en janvier, plusieurs structures font le point sur les reports et annulations de spectacles.

Jardin de verre à Cholet

Tous les spectacles de janvier, au Jardin de verre à Cholet, sont annulés : « Qu'est-ce que le théâtre ? », mis en scène par Loïc Auffret et Claudine Bonhommeau, du 5 au 8 janvier ; « Des pieds et des mains » de la compagnie de danse NGC 25 et « C'est toi qu'on adore » de Leïla Ka, le 12 janvier ; « Pourquoi Roméo n'a-t-il pas fini chez Midas » par la Cie du Deuxième, le 14 janvier ; Titi Robin quartet gitan, le 16 janvier ; le concert de la chanteuse et pianiste estonienne, Kadri Voorand, le 21 janvier ; « Deix-me » de la Cie la Subliminati Corporation, le 23 janvier ; « Le Garçon à la valise » de la Cie Grizzli, les 26 et 27 janvier ; la Folle journée en région les 30 et 31 janvier.

La salle de spectacles maintient son activité de résidence. Chaque semaine, des compagnies viennent créer ou reprendre leur spectacle.

Scènes de pays

Tous les spectacles de janvier sont reportés aux dates suivantes : Rosemary Standley et Dom La Nena sont programmés le samedi 10 avril à 20 h 30 au Théâtre Foirail à Chemillé ; le spectacle de cirque « Appuie-toi sur moi », de la Cie Cirquons Flex, sera joué le jeudi 3 juin à 20 h 30 (lieu à confirmer) ; « En attendant Bojangles », atelier Théâtre Actuel, est reporté au mardi 25 mai à 20 h 30 à La Loge à Beau-préau.

Théâtre Saint-Louis à Cholet

Les spectacles de janvier, initialement prévus dans le cadre de la saison du théâtre Saint-Louis, sont annulés : « Multicolore », « Le Visiteur », « Hailey Tuck », le ballet du Grand Théâtre de Genève et « Le Cercle de Whitechapel ». En raison des contraintes de tournées, les spectacles suivants sont aussi annulés : « Tabarnak », qui était programmé jeudi 4 et vendredi 5 février, et « N'écoutez pas mesdames », prévu mardi 16 février. L'espace billetterie reste fermé au public mais l'équipe reste joignable : info-theatre@choletagglomeration.fr et par téléphone 02 72 77 24 24.

A votre service



Livraison de repas à domicile et entreprise



Menus variés, équilibrés, personnalisés ou à la carte et adaptés à vos besoins par notre diététicienne, pour tous les régimes. Mise en service sous 24 h à 48h. Sans engagement de durée. Crédit d'impôts pour tous.

105, rue Pasteur - 49300 CHOLET
Tél. 02.41.49.86.69 www.les-menus-services.com

Annonceurs, cette rubrique vous intéresse, contactez Precom par email : avotreservice@precom.fr

Affaires à faire



LA MANUFACTURE

FABRICATION FRANÇAISE DEPUIS 1927

Janvier 2021
Ouverture TOUS LES JOURS aux horaires habituels !

Bénéficiez d'une remise exceptionnelle de
-50%* dès la 1^{ère} paire achetée sur une large sélection de chaussures

*Offre valable jusqu'au 31 janvier 2021
Afin de respecter la sécurité de tous, le port du masque est obligatoire

Vente directe - Rendez-vous 42 rue Albert-René-Biotteau
MONTJEAN-SUR-LOIRE la manufacture 49
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 12h - 14h / Mercredi : 10h - 18h / Samedi : 10h - 13h30

Annonceurs, cette rubrique vous intéresse, contactez Precom par email : affaire@precom.fr